

MAIRIE DE ST PIERRE LE VIEUX

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 4 juin 2015**

Etaients présents : Mmes BOUTET Christine, METEAU Delphine, PEPIN Christelle, RAVARD Alexandra, MM AUDOUIT Claude, HENRIET Pierre, LELAURE Nicolas (Pouvoir de Mr THEBAULT André), MESSÉ Alain, MOINARD David, PAIRAUD Guillaume, VALADE David et Christian HENRIET, Maire.

Absent en début de séance : Mme ROLLAND Christiane, MM GABORIAU Sébastien, THEBAULT André (Pouvoir à Mr LELAURE Nicolas)

Secrétaire : Mr GABORIAU Sébastien

Convention de passage de canalisations eau et électricité sur le domaine public de « l'EARL Les Ecluzeaux »

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la demande de l'EARL « Les Ecluzeaux » située au 36 les bas, représentée par Mme PEPIN Christelle, concernant le passage en souterrain sur la voie communale n°205 dite « du Bas de St Pierre », de deux canalisations afin de raccorder un bâtiment agricole en eau et électricité suite à un incendie survenu en mai 2013. Mme PEPIN s'abstient du vote et quitte la salle de réunion.

19h30 Arrivée de Mr GABORIAU Sébastien

Jury d'assises 2016

Mr LETTELLIER Pierre et Mme AUCHER Céline ont été désignés par tirage au sort dans la liste électorale comme jury d'assises 2016.

CCVSA : Convention confiant à la CCVSA la responsabilité de la gestion de l'instruction des autorisations du droit des sols (ADS)

Mr Le Maire informe qu'en application de l'article L422-8 du Code de l'Urbanisme et conformément aux dispositions de la loi ALUR, la commune ne peut plus bénéficier de l'instruction, des actes d'autorisation et d'occupation du sol par les services de l'Etat à compter du 1^{er} juillet 2015. Le Conseil Municipal accepte (7 abstentions – 7 voix pour) la convention entre la Commune et la CCVSA confiant à cette dernière la responsabilité de la gestion de l'instruction des autorisations du droit des sols.

CCVSA - Répartition du Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes : Répartition du reversement pour l'année 2015

Le Conseil Municipal décide (1 abstention 13 voix pour) d'attribuer la totalité du versement 2015 du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales à la CCVSA afin de financer des dépenses nouvelles comme celles relatives à la mutualisation ou les dépenses liées à la prise de nouvelles compétences (adhésion au Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autize, instruction des autorisations du droit des sols, gestion des salles omnisport...).

Travaux salle des fêtes : Choix des entreprises

M. Le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération n° 2015-01-04 du 29/01/2015 il a été décidé des travaux d'amélioration thermique, le projet avait été retenu par les services de l'Etat nous permettant d'obtenir une subvention de la DETR d'un montant de 14 888 € 80 sur un montant total des travaux de 37 222 € 55 HT.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, ACCEPTE de confier les travaux

- d'isolation à l'entreprise LARGEAUD Johan pour un montant de 13 172 € 67 TTC (unanimité)
- d'éclairage à l'entreprise PEPIN Eric pour un montant de 5 726 € 18 (1 abstention – 12 voix pour) Mme PEPIN s'abstient du vote et quitte la salle de réunion.
- de chauffage à GM MARTINEAU SARL de VIX pour un montant de 14 747 € 93 TTC (3 abstentions - 1 contre - 10 pour) Mme PEPIN s'abstient du vote et quitte la salle de réunion.

- de ventilation neuve à GM MARTINEAU SARL de VIX pour un montant de 5 638 € 22 TTC (1 abstention - 13 pour) Mme PEPIN s'abstient du vote et quitte la salle de réunion.

20h50 Arrivée de Mr THEBAULT André (était en réunion auparavant à la CCVSA)

Programme Voirie 2015

Mr THEBAULT André présente le programme voirie 2015 d'un montant de 41 730 €. Le conseil valide le programme avec 1 abstention et 13 voix pour.

Il informe également des travaux de réfection du « Chemin des Cabanes » par le SIVOM.

Mr MESSÉ propose de prendre un arrêté afin que chaque citoyen désherbe devant chez soi (trottoir, bouche égout...). L'idée est à l'étude.

Mr AUDOUIT propose une journée citoyenne.

Il est proposé d'acquérir un terrain situé au « Château Vert » afin de faire un parking pour les pêcheurs.

Une réflexion est engagée.

Questions et informations diverses

Mr Le Maire propose que les Eglises de Chalais et St Pierre soient ouvertes de 10h à 18h lors des journées du patrimoine les 19 et 20 septembre prochain.

Mr Le Maire informe

- de la réalisation du PEDT + composition du COPIL ultérieurement pour bénéficier du fonds d'amorçage (financement des TAPS).

- de la fermeture de la mairie les 11 juin – 23 juin et 29 juin pour formation ADS suite à la réforme de l'urbanisme.

- confirmation de la fête de la musique le samedi 20 juin

21 h 40 Arrivée de Mme ROLLAND Christiane

Mr THEBAULT informe que la Nantaise des Eaux l'a prévenu que les pompes de relevage pouvaient tomber en panne à cause de lingettes qui seraient jetées dans le réseau eaux usées.

Mr Le Maire informe

- de la réunion concernant les malfaçons du regroupement scolaire le 10/06/15

- des impayés pour inscription piscine

Mme PEPIN

- déplore le mauvais entretien derrière la barrière de sécurité de la RD
- informe du manque de signalisation de la part de la CCVSA lors de la réfection du marquage au sol
- demande s'il serait possible de mettre des cailloux sur le « chemin des Cabanes » par « Les Bas de St Pierre » à rejoindre la levée « Maillezais-St Pierre »

Mr GABORIAU demande si une réflexion est menée pour la mise en place des Communes Nouvelles. Actuellement rien n'est programmé.

La commission d'appel d'offres se tiendra le vendredi 19 juin à 17h30 (ouverture des plis du sentier de Souil -Tranche 2)

Prochaine réunion de Conseil Municipal le lundi 22 juin à 19h15

Vu par nous, Maire de la Commune de ST PIERRE LE VIEUX pour être affiché le 8 juin 2015 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884.

A St Pierre Le Vieux, le 5 juin 2015
Le Maire,
C. HENRIET

